

ON DÉCRYPTE LES PROGRAMMES

Que disent les partis sur

la mobilité ?



Découvrir les autres fiches :

Démocratie et participation

Coût de la vie et fiscalité

Culture et sport

Démocratie européenne

Emploi et formation

Enseignement secondaire et supérieur

Environnement et climat

Inclusion et lutte contre les discriminations

Logement

Médias

Mobilité

Police, justice et autres institutions

Précarité

Santé mentale

Secteur jeunesse et aide à la jeunesse

Retrouve les mesures
spécifiques aux jeunes



Pour les
jeunes

ON DÉCRYPTE LES PROGRAMMES

Notre démarche

Les élections arrivent et tu te demandes pour qui voter ? Tu vois passer plein de débats sur les réseaux sociaux et dans les médias mais tu ne comprends toujours pas quel parti propose quelles mesures ? Ça tombe bien, on a fait une partie du travail pour toi !

Le Forum des Jeunes te propose **15 fiches thématiques**, en lien avec ses travaux et les **priorités des jeunes**. Ces fiches reprennent une série de **mesures proposées par les six partis** francophones ayant actuellement des sièges au parlement fédéral (DéFi, Ecolo, les Engagés, le MR, le PS et le PTB).

Ce document est à prendre comme un **outil** et il reste primordial de continuer à s'informer pour tirer ses propres conclusions et poser un vote informé et réfléchi. Pour en savoir plus, consulte le site www.ressourceslections.be ou va voir les programmes des partis !



Les programmes complets de chaque parti francophone :



[Programme Ecolo](#)



[Programme PS](#)



[Programme DéFi](#)



[Programme MR](#)



[Programme
Les Engagés](#)



[Programme PTB](#)

La vision de DéFI

DéFI

Généralités

- Avant d'imposer ou interdire, le pouvoir public doit mettre en place les alternatives nécessaires au changement. Toute politique de mobilité doit être construite autour des besoins des usagers, avec réalisme et responsabilité.
- Mettre en place une convention citoyenne locale à l'occasion de l'élaboration des documents liés au développement territorial et à la mobilité.
- Inclure la participation citoyenne dans les choix de mobilité et dans l'évaluation des mesures de mobilité mises en œuvre, notamment les plans de circulation.
- Mettre en place au niveau des deux Régions les outils d'évaluation des politiques publiques en matière de mobilité et d'impact sur les riverains.
- Sécuriser les infrastructures routières et l'aménagement des espaces publics pour les deux-roues motorisés en limitant les obstacles.
- Lutter contre les nuisances aériennes rencontrées autour des aéroports de Charleroi et de Bierset
- Instaurer une autorité publique, indépendante et neutre, de contrôle des nuisances sonores aériennes autour de Bruxelles-National.
- Fixer la période dite « de nuit » à l'aéroport de Bruxelles National de 22h00 à 7h00.

Mobilité douce

- Développer un véritable statut du piéton en Région wallonne et en Région bruxelloise au niveau des plans de micromobilité.
 - Améliorer drastiquement l'accessibilité des trottoirs en évaluant les nouvelles zones de dépôts de trottinettes et les bloquant lorsqu'elles circulent sur un trottoir.
 - Renforcer l'apprentissage du vélo et les formations pour les différents types de deux-roues motorisés ne nécessitant pas de permis moto.
 - Implémenter les cinq corridors vélos reliant Bruxelles et le Brabant wallon et développer quatre autres corridors à l'horizon 2040, soit un par province.
 - Sécuriser l'accès vélo dans les centres urbains dans un rayon de 10 kilomètres via des infrastructures sécurisantes.
-  Rendre obligatoire le port du casque pour les plus jeunes cyclistes, âgés de moins de 14 ans.
- Créer des pistes cyclables sécurisées et séparées de la voirie sur tous les grands axes.
 - Améliorer et sécuriser les connexions des pistes cyclables au niveau des carrefours.
 - Faire de la lutte contre le vol de vélos une priorité en développant les parkings vélos sécurisés et en menant des actions ciblées avec les zones de police.

Transports en commun

- À Bruxelles, finaliser la ligne de métro 3 et créer 2 nouvelles lignes de métro.
- Charger l'Autorité organisatrice du transport d'intégrer la mise en place de véritables nœuds train-bus.
- Augmenter la part modale du train en termes de transport passagers de 8% à 10% d'ici 2030.
- Développer des parkings de dissuasion (P+R) à des conditions attractives aux abords des gares.
- Augmenter l'offre S intra-bruxelloise en assurant 4 trains/h et à faire du train une réelle alternative.
- Faire accélérer la mise en œuvre du RER wallon en garantissant son financement jusqu'à l'aboutissement du projet.

La vision de DéFI

DéFI

Mobilité internationale

- Investir dans un réseau européen de trains à grande vitesse.

Voiture

- Déployer un ambitieux plan de rénovation du réseau routier wallon à l'horizon 2035.
- Mettre en place un modèle de tarification kilométrique intelligente remplaçant, sur l'ensemble du territoire, les taxes de mise en circulation et de circulation actuelles.
- Instaurer l'obligation d'une vignette routière pour les automobilistes et transporteurs routiers qui empruntent notre réseau.
- Généraliser le covoiturage et faciliter la prise de contact entre les parents conducteurs.
- Mettre en œuvre les plans wallon et bruxellois en termes d'objectifs de bornes de rechargement pour véhicules électriques.
- Assurer un approvisionnement en électricité en suffisance tout en n'augmentant pas le prix de l'électricité utilisé pour la recharge des véhicules.
- Pré-équiper d'une borne de rechargement électrique chaque nouvelle place de stationnement créée dans les immeubles neufs ou rénovés.
- Développer des hubs de mobilité dotés de bornes de recharge ultrarapide.
- Développer des tests volontaires d'aptitude à la conduite.

Transport de marchandises

- Mettre sur pied un plan unifié d'optimisation du fret via les aéroports, voies navigables et rail.

La vision d'Ecolo



Généralités

- Mettre la marche au cœur des politiques de mobilité à travers un plan interfédéral ambitieux.
- Décarboner et réduire les nuisances du secteur aérien.

Mobilité douce

- Soutenir l'utilisation du vélo et le développement des infrastructures cyclables en offrant un entretien gratuit par an et en garantissant un investissement public de 50 €/an/habitant·e.
 - Intégrer le vélo partagé à l'offre de transports en commun et renforcer la combinaison entre le vélo et le train, les métros, les bus et les trams.
 - Rééquilibrer les voies publiques au bénéfice des piéton·nes, du vélo et des transports en commun.
-  Multiplier les rues scolaires, rendre les espaces publics accueillants pour chacun·e.

Transports en commun

- Renforcer l'offre et le déploiement du transport en commun de surface à Bruxelles et dans toute la Wallonie.
- Étendre la gratuité ciblée des transports en commun.
- Permettre la création d'un ticket qui donne accès à l'ensemble des services.
- Amplifier les investissements massifs dans l'offre ferroviaire afin d'aboutir au minimum à 4 trains/h de et vers les grandes villes et 2 trains/h sur le reste du réseau.

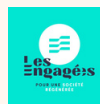
Voiture

- Interdire la construction de toute nouvelle infrastructure routière d'envergure et assurer l'entretien et le réaménagement multimodal des voiries.
- Mettre en place une politique de réduction de la vitesse et un système d'amendes en fonction du revenu et un système de lutte contre la récidive par points.
- Encourager l'évolution du parc automobile pour aller vers des véhicules moins puissants, moins lourds, moins polluants et mettre en place une contribution intelligente à l'usage.
- Mettre progressivement fin aux mécanismes fiscaux de la voiture salaire et de la carte essence.
- Soutenir le développement d'une offre de voitures partagées pour chacun·e à proximité de son domicile ou lieu d'activité.
- Développer une logistique urbaine verte basée sur des véhicules propres et silencieux.
- Accélérer le déploiement d'un réseau de recharge optimal pour les véhicules électriques et pousser au développement de véhicules électriques légers et motos et cyclomoteurs électriques.

Transport de marchandises

- Doubler le volume de marchandises transportées par le rail d'ici 2030 et renforcer le transport fluvial.

La vision des Engagés



Généralités

- Stimuler l'innovation dans les technologies de réduction du bruit par les industries, en particulier dans le secteur de la mobilité.
- Revoir la fiscalité et notamment les accises afin d'encourager les intermédiaires et consommateurs finaux à utiliser du biocarburant de nouvelle génération (HVO) plutôt que du pétrole traditionnel.

Mobilité douce

Pour les jeunes

- Poursuivre et amplifier les actions de sensibilisation à l'usage du vélo dans les écoles.
- Poursuivre le déploiement des infrastructures de mobilité douce afin de relier et faciliter les déplacements vers les lieux de vie.
- Intensifier la mise en œuvre des cyclostrades.
- Identifier puis supprimer progressivement tous les points de passage dangereux pour les cyclistes et développer des infrastructures qui permettent de traverser des obstacles naturels et artificiels.
- Imposer l'aménagement d'un garage à vélo ou de parkings vélo sécurisés dans chaque nouvel immeuble d'habitations.
- Prévoir des lieux de stationnement pour les vélos à proximité des arrêts de bus les plus fréquentés.
- Diminuer la TVA à 6 % pour les objets liés à la sécurité des vélos et des personnes et introduire une déductibilité pour l'entreprise à 120 % pour tous les frais liés à ce type de véhicule.

Transports en commun

Pour les jeunes

- Permettre de voyager avec un seul ticket sur l'ensemble du territoire belge, en combinant, le train, les TEC, la STIB et DE LIJN.
- Harmoniser les tarifs « jeunes » des différents opérateurs en Wallonie et à Bruxelles. Permettre aux étudiants ayant dépassé l'âge permettant de bénéficier des tarifs réduits, de continuer à en bénéficier s'ils sont toujours étudiants.
- Appliquer un tarif réduit pour les familles monoparentales (comme pour les familles nombreuses) pour toutes les sociétés de transport en commun
- Atteindre l'objectif d'un train ou un bus tous les quarts d'heure près de chez soi dans et autour des villes et d'un métro sur les lignes bruxelloises toutes les 2 minutes en heure de pointe.
- À Bruxelles, intégrer l'offre interne de trains à l'offre de la STIB, et réinvestir dans les petites gares.
- Poursuivre le redéploiement du réseau TEC : En s'assurant de ne délaisser aucun usager et en impliquant réellement les premiers intéressés, à savoir les usagers et les communes
- Développer des lignes de bus en zones rurales en évitant la concurrence avec le train, et adapter les horaires aux besoins des zones rurales, y compris en soirée et les weekends.
- Mettre en place un abonnement TEC « télétravail », comme la SNCB le fait déjà.
- Étendre le service garanti des TEC sur davantage de lignes essentielles.
- Généraliser le système des minibus à la demande.
- Instituer les arrêts à la demande pour les bus de nuit.
- Finaliser le tram à Liège sans nouveau retard.
- Étendre le métro au nord de Bruxelles, vers Schaerbeek.

La vision des Engagés



Transports en commun (suite)

- Définir et mettre en œuvre une vision ambitieuse de redéploiement du réseau ferroviaire à l'horizon 2050 et respecter la roadmap.
- Garantir, au minimum, aux heures de pointe deux trains par heure dans chaque sens et sur l'ensemble du réseau
- Développer des gares multifonctionnelles et intermodales afin d'en faire de véritables pôles de rencontres et de développement urbain.
- Défendre l'extension et l'intensification du réseau ferré en zones rurales.
- Rénover un plus grand nombre de gares pour les rendre fonctionnelles, accessibles et pratiques.
- Créer des logements et des pôles économiques ou de services aux abords des gares et points d'arrêt ferroviaires afin de soutenir la fréquentation des lignes et afin d'assurer une mixité des fonctions.
- Collaborer avec la police afin de sécuriser ces espaces et de renforcer le sentiment de sécurité chez les voyageurs.
- Garantir une présence humaine dans le maximum de gares ferroviaires.
- Développer le téléTRAINvail : offrir les facilités nécessaires à un travail serein dans les transports publics pour inciter les citoyens à se tourner vers le train.
- Garantir le maintien du tarif SNCB réduit pour les seniors et les jeunes et limiter son augmentation aux règles et taux fixés par le Contrat de Service Public.

Pour les
jeunes

Mobilité internationale

- Grâce à la taxe carbone, réduire la fiscalité sur les billets de train et la renforcer sur les trajets en avion.
 - Soumettre à l'échelle européenne le kérosène des avions aux accises et les billets d'avion à la TVA.
 - Introduire un tarif minimal pour des billets d'avion.
 - Interdire les sauts de puce en avion à l'échelle européenne.
 - Étudier la possibilité d'interdire les miles de fidélité offerts par les compagnies aériennes.
 - Mettre en œuvre une vraie vision européenne du rail qui assure une meilleure concurrence tarifaire avec l'avion dans les transports intra-européens.
 - Mettre en place un véritable opérateur ferroviaire européen.
 - Renforcer de grands projets de liaisons ferroviaires à grande vitesse et d'offre de trains de nuit entre les États européens, sur base d'un financement public-privé, non seulement pour le transport de passagers mais aussi pour le transport de marchandises.
 - Faciliter la réservation de trajets internationaux en train et renforcer les droits des titulaires de billets.
- Pour les jeunes Offrir aux jeunes de 16 ans un pass-rail européen utilisable une fois avant leurs 20 ans pour leur permettre de voyager en Europe et d'en découvrir les richesses culturelles.
- Pour les jeunes Mettre en place un prix européen maximal au km pour les jeunes afin qu'ils puissent eux aussi voyager, sans se ruiner et sans polluer.

La vision des Engagés



Voiture

- Accorder une priorité à la qualité et à l'entretien des routes et infrastructures en zone rurale.
- Réformer la fiscalité automobile afin d'encourager l'achat de véhicules légers, électriques ou bas carbone, plus sûrs et plus légers, raisonnablement puissants.
- Tenir compte de la situation des familles nombreuses et familles recomposées pour toute réforme de la fiscalité automobile.
- Tenir compte des intérêts des habitants des zones rurales dans la fiscalité automobile en reconnaissant leur dépendance à la voiture et l'usage plus intensif qu'ils en font.
- S'opposer à toute politique fiscale discriminatoire « anti-voiture » pénalisant les ruraux dans leurs légitimes besoins de mobilité.
- Supprimer l'avantage fiscal pour les voitures-salaires.
- Pénaliser par la fiscalité, sur base de critères environnementaux, les véhicules produits hors de l'Union européenne lorsqu'ils ne respectent pas les normes imposées à nos entreprises.
- Revoir les normes de conception des véhicules de manière à allonger leur durée de vie et favoriser le recyclage des composants.
- Autoriser la vente de véhicules neufs décarbonés et non uniquement de véhicules électriques.
- Prescrire l'utilisation de matériaux issus des énergies fossiles d'ici 2035.
- Mettre en place le cadre juridique et les infrastructures nécessaires au déploiement de la voiture autonome, qui deviendra partagée.
- Pour le covoiturage, développer des parkings urbains connectés et intelligents pouvant être réservés à l'aide d'une application.
- Inciter les automobilistes à rejoindre une gare ferroviaire pour poursuivre la route en train.
- Développer des parkings de rabattement aux abords des grandes villes, reliés au centre ville par des navettes de bus et des possibilités de cyclopartage.
- Favoriser l'implantation de stations de voitures partagées dans toutes les communes au travers des charges d'urbanisme.
- Lancer urgemment les concessions relatives au déploiement de bornes à déployer dans l'espace public et sur les aires d'autoroutes.
- Accélérer le déploiement des bornes de recharge en particulier en zone rurale.
- Redonner les moyens nécessaires à la rénovation des infrastructures routières et à l'entretien du réseau routier existant.
- Développer des services de taxis collectifs en zones rurales.

Transport de marchandises

- Développer des motorisations alternatives pour les véhicules de transport de marchandises en adaptant la réglementation et la fiscalité.

La vision du PS



Généralités

- Poursuivre les travaux d'amélioration de l'offre de transport scolaire avec les Régions.

Mobilité douce

- Développer des plans d'action pour renforcer l'utilisation des vélos, la marchabilité et la mobilité partagée au niveau pluri-communal et communal.
- Développer une politique proactive en termes de mobilité douce à destination des étudiants-es.
- Amplifier le plan Wallonie cyclable afin d'augmenter les trajets en vélo pour le loisir et surtout pour les trajets quotidiens.
- Mettre en place un plan régional pour réguler les trottinettes.

Transports en commun

- Instaurer progressivement la gratuité totale des transports publics.
- Continuer et développer les politiques en matière de gratuité dans les transports en commun pour l'ensemble des étudiants, quel que soit l'âge.
- Poursuivre l'élargissement de l'offre en transports publics régionaux vers et à partir des établissements d'enseignement supérieur.
- Augmenter la participation de l'employeur à 100 % de la couverture des abonnements relatifs aux transports en commun.
- S'opposer à toute privatisation du rail en Belgique.
- Octroyer à la SNCB et à Infrabel des moyens publics suffisants pour réaliser leurs objectifs ambitieux.
- Poursuivre et intensifier le programme conjoint de la SNCB et d'Infrabel en matière d'accessibilité des gares.
- Accroître le nombre de voyageurs de 30% et améliorer considérablement l'expérience clients.

Mobilité internationale

- Faire évoluer le système de quotas de gaz à effet de serre, afin d'inciter les entreprises aériennes à réduire drastiquement leurs émissions de CO2.
- Investir dans la recherche et l'innovation pour favoriser des techniques de vol, des avions et des carburants plus économes en énergie et respectueux de l'environnement.
- Mettre en place une taxation du kérosène pour les vols aériens et une taxation sur les billets d'avion pour les vols courts.
- Supprimer les liaisons aériennes internationales directes lorsqu'une alternative en train existe en moins de 3h de trajet en train
- Soutenir la mise en place d'alternatives rapides et accessibles à l'aviation.

La vision du PS



Voiture

- Mieux encadrer la publicité pour les voitures.
 - Développer les primes à la mobilité électrifiée destinées aux ménages modestes et précaires.
 - Imposer aux constructeurs automobiles la reprise et le recyclage des batteries des véhicules électriques qu'ils mettent sur le marché.
 - Élaborer des incitants fiscaux aux entreprises mettant des véhicules partagés à la disposition de leurs employés et soutenir l'utilisation du budget mobilité.
 - Faciliter l'accès au permis de conduire (formations collectives, prêt à taux zéro...).
-  Renforcer les mesures de taxis sociaux pour les jeunes ainsi que les taxis discothèques.

Transport de marchandises

- Renforcer la coordination entre les pays européens pour favoriser une mobilité multimodale et privilégier systématiquement le rail et la voie fluviale
- Gérer et entretenir efficacement l'ensemble des réseaux de transport de marchandises existants
- Développer des incitants financiers privilégiant le recours au transport intermodal.

La vision du MR



Généralités

- Mettre en place une agence interfédérale de la mobilité.
- Poursuivre le basculement vers une mobilité et des transports plus respectueux de l'environnement.
- Coordonner un réseau de transports publics entre les différents niveaux de pouvoirs.
- Promouvoir l'intermodalité, la multimodalité et les nouvelles solutions de mobilité qui s'appuient sur la technologie.
- Promouvoir la mobilité intelligente (Smart Mobility).
- Créer une « Banque-carrefour » de la mobilité, gérée par les autorités publiques.
- Se mettre à l'écoute des usagers et de faire les meilleurs choix en matière d'investissement pour répondre à la demande, que ce soit en zone urbaine ou en zone rurale, en dépassant les solutions simplistes comme la gratuité généralisée.
- Proposer des alternatives crédibles aux différents usagers et procéder aux investissements nécessaires.
- Continuer à promouvoir l'optimisation de la consommation des carburants et encourager l'arrivée des carburants neutres en carbone à l'horizon 2030.
- Accompagner le développement de l'électrification.
- Utiliser le réseau électrique ferroviaire afin d'y connecter des points de consommation permettant une alimentation des véhicules électriques.

Mobilité douce

- Mettre en place des pistes cyclables distinctes, avec un revêtement coloré et une signalisation claire, facilitant ainsi la circulation des cyclistes.
- Encourager la collaboration à l'échelle métropolitaine pour créer un réseau de pistes cyclables continu entre les différentes régions.
- Prioriser l'augmentation du nombre de parkings à vélos sécurisés hors voirie.

Transports en commun

-  Lier les avantages de gratuité ou les réductions tarifaires à des critères spécifiques, tels que le statut d'emploi ou la scolarisation.
-  Prôner l'extension du tarif réduit aux étudiants qui poursuivent et réussissent leurs études au-delà de leurs 24 ans.
- Soutenir la flexibilité des tarifs en prévoyant des prix réduits durant les heures creuses, les vacances et les weekends.
-  À Bruxelles, réduire significativement la différence de prix entre les différentes formules Brupass et Brupass XL, mettre en place un tarif étudiant pour les jeunes de la périphérie et s'assurer que tous les produits soient disponibles chez l'ensemble des opérateurs.
- Soutenir les initiatives privées ou publiques qui proposent des solutions de transport groupé.
- Développer des campagnes de sensibilisation destinées à informer le public sur les comportements appropriés dans les transports en commun et sur les conséquences des infractions.

La vision du MR



Transports en commun (suite)

- Mettre en œuvre un plan d'actions coordonné pour la sécurité dans les grandes gares belges.
- Mettre en œuvre des mesures préventives et durcir les sanctions vis-à-vis des délits survenant dans les transports en commun et leurs abords.
- Étendre des dispositifs de lignes express, similaires à celles utilisées en Brabant wallon.
- Aménager des petits pôles intermodaux là où se trouve l'arrêt de bus.
- Cibler les investissements de la SNCB et d'Infrabel en fonction des zones où la demande de mobilité est la plus forte, tout en tenant compte des besoins des zones rurales.
- Moderniser le réseau ferroviaire en renforçant l'offre S (suburbaine) autour des grandes villes.
- Mettre en place le concept des nœuds de correspondance pour réduire les temps d'attente.
- Renouveler le matériel roulant de manière continue en privilégiant l'acquisition de nouveaux trains déjà opérationnels à l'étranger plutôt qu'à partir d'une conception maison.
- Appuyer une augmentation des fréquences des trains là où la demande est élevée.
- Miser sur les liaisons entre grandes villes et la capitale pour réaliser le modal shift et désengorger le réseau routier.
- Développer des trains rapides (140-160 km/h) et directs entre les grandes villes et Bruxelles.

Mobilité internationale

- Supprimer la taxe frappant les billets d'avion. Nous ne sommes pas opposés à ce qu'un signal-prix soit mis en place au niveau européen sur les carburants fossiles qui sont utilisés par l'aviation.
- Soutenir les mesures participant à la décarbonation du secteur aérien au niveau européen.
- Permettre le développement du secteur aérien dans le respect du climat.
- Mettre l'accent sur la multimodalité en assurant une vraie liaison entre le rail et l'aérien.
- Développer toutes les liaisons transfrontalières du pays en reconnaissant le statut de Bruxelles en tant que nœud de connexion international et d'interconnexion entre les différentes lignes ferroviaires.

Voiture

- Réaliser une révision moderne de la fiscalité automobile.
- Rendre le recours aux carburants verts fiscalement intéressant.
- Encourager l'échange de véhicules anciens et plus polluants contre des technologies plus récentes et propres.
- Mettre en place des incitations financières et fiscales pour les particuliers et les entreprises qui optent pour des véhicules zéro émission.
- Tant qu'une réforme fiscale globale permettant d'augmenter considérablement le revenu net des travailleurs n'a pas été mise en œuvre, il ne peut être question d'ouvrir un débat sur la suppression des voitures de société.

Transport de marchandises

- Consolider et renforcer la position du pays en tant que nation fluviale, mais aussi maritime.

La vision du PTB



Généralités

- Faire de la mobilité un droit.
- Aborder notre mobilité dans son ensemble, avec les transports publics comme pilier principal et une place claire pour la voiture, le vélo et les autres formes de mobilité.
- Mettre en place des pôles multimodaux pour combiner facilement différentes façons de se déplacer.
- Ne pas permettre la libéralisation du transport de passagers.

Mobilité douce

- Sécuriser les voies rapides pour les rendre praticables en toute sécurité pour les piétons et cyclistes.
- Assurer des itinéraires sûrs vers/depuis les écoles, les installations culturelles, de jeunesse et de sport.
- Développer et étendre le réseau d'autoroutes cyclables.
- Créer davantage de parkings à vélos surveillés et faire en sorte que les vols de vélos soient pris plus au sérieux par la police et la justice.
- Veiller à ce que tout le monde ait accès à un vélo en encourageant la création de services publics de vélos partagés abordables.
- Faciliter l'accès aux vélos classiques et électriques, en baissant la TVA de 21 à 6 %.
- Veiller à rendre les réparations de vélos abordables.

Transports en commun

- Investir dans des transports publics plus nombreux et de meilleure qualité.
- Investir dans d'ambitieux réseaux suburbains autour de Bruxelles et des autres grandes villes du pays.
- Mettre en place un plan de relance pour que nos bus et trains fonctionnent correctement.
- Plaider en faveur d'un plan d'expansion pour pouvoir offrir beaucoup plus de services.
- Choisir les transports en commun gratuits.
- Renforcer l'offre de transports en commun en soirée et développer l'offre de nuit dans toutes les grandes villes.
- Donner accès à tous à la nature, en améliorant l'offre de transports en commun vers les grands espaces naturels.
- Déployer davantage de personnel (le contrôle social est le plus efficace) pour lutter contre la violence à l'encontre du personnel des transports publics ou des passagers.
- Fusionner la SNCB et Infrabel.
- Encourager l'utilisation du vélo en combinaison avec le train, en supprimant le supplément vélo, en prévoyant plus d'espace pour les vélos dans les trains et en mettant des vélos partagés à disposition dans toutes les gares.

La vision du PTB



Mobilité internationale

- Rendre le train moins cher que l'avion pour toutes les distances de moins de 1000 km.
- Rendre l'aviation plus durable en créant une taxe sur les jets privés qui remplace la redevance sur les billets d'avion.
- Développer l'offre TGV depuis Brussels Airport et améliorer l'accès à l'aéroport.
- Développer un réseau européen et public de trains internationaux de jour et de nuit.
- Réduire le coût du pass Interrail, favorisant ainsi une alternative durable à la voiture et à l'avion.

Voiture

- S'opposer à l'augmentation des accises sur le carburant et aux mesures visant à rendre la vie impossible aux automobilistes comme les taxes kilométriques ou les zones à faible émission.
- Ne pas introduire l'interdiction des moteurs essence ou diesel tant que les voitures électriques restent plus chères et ne proposent pas une alternative fiable aux véhicules classiques.
- Mettre en place une plateforme nationale de covoiturage et de voitures partagées et un réseau public de stations de recharge pour les voitures électriques.

Transport de marchandises

- Recréer un service public de transport ferroviaire de marchandises,.
- Relier les aéroports de Bruxelles et Liège au transport de marchandises par rail pour favoriser la multimodalité.
- Imposer la livraison de colis jusqu'à 30 kg par Bpost.
- Améliorer l'accès ferroviaire aux ports d'Anvers et de Gand.